



Département du Nord  
Arrondissement de Valenciennes

## COMMUNE DE DENAIN

Décision de non opposition à une Déclaration préalable à la  
réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de  
construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

*Délivrée par Le Maire au nom de la Commune*

Description de la demande	Caractéristiques du dossier
<b>Dossier déposé le</b> 21/11/2024	<b>N° DP 059172 24 C0178</b>
<b>Avis de dépôt affiché le</b> 25/11/2024	<b>Référence cadastrale :</b> BD1009
<b>Dossier complété le</b> 19/12/2024	
<b>Par</b> Monsieur Mathieu ROBERT	
<b>Demeurant</b> 6 rue Victor Noir 59220 DENAIN	
<b>Pour</b> Changement de menuiseries	
<b>Sur un terrain sis</b> 6 rue Victor Noir, 59220 DENAIN	
	* Éléments déclaratifs fournis au dossier

Le maire de **DENAIN**,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 18/01/2021, modifié le 18/10/2021 et le 16/12/2024,

## DECIDE

**Article 1:** Il n'est pas fait opposition à la demande susvisée.

**OBSERVATIONS :** Le présent avis n'entraîne dérogation ni aux prescriptions du règlement sanitaire départemental, ni à celles des règlements municipaux et de voirie en vigueur.

Le titulaire de l'autorisation d'urbanisme est tenu de respecter toute législation ou réglementation annexe spécifique à la construction ou l'aménagement projeté.

Fait à DENAIN

Le 23 DEC. 2024

Le Maire,

Anne-Lise DUFOUR-TOMINÉ DENAIN

Par délégation du Maire



Jean-Pierre CROCHET L.1  
Adjoint au Maire